ARRONDISSEMENT DE LENS

LENS

CANTON DE WINGLES



VILLE DE VENDIN-LE-VIEIL

DEMANDE DE LOCATION DE SALLE

Toutes les informations concernant les locations de salle sur ce QR Code



M., Mme, Mlle	Prénom	
Adresse	VILLE	
Tél		
Salle : \square F. Mitterrand	☐ Espace du 8 ☐ Dufour ☐ F. Evra	ard 🔲 C. Adam
Date(s) :		
Evénement	Nombre de personnes prévue	S
Personne(s) concerné(es)	par l'événement :	
NOM & PRENOM	lien de parenté	
Adresse	CP et VILLE	

Tarifs 2023:

F. Mitterrand: 346€ - Espace du 8: 346€ - Dufour: 210€ - Evrard: 161€ - Adam 161€ Retrouvez toutes les informations sur le site internet: www.vendinlevieil.fr rubrique « service », page « location de salle »

Je déclare sur l'honneur n'utiliser la dite salle que pour l'événement repris ci-dessus et m'engage par la présente à supporter les frais supplémentaires susceptibles d'être appliqués en cas de non respect de cet engagement en application de la dernière délibération du Conseil Municipal fixant les conditions de location des salles communales, notamment :

Des limiteurs de décibels ont été installés à l'Espace du 8 (seuil 90dB) et à la salle F. Mitterrand (seuil 105 dB), vous devrez donc respecter les seuils indiqués ci-dessus sous peine de coupure électrique définitive.

Des détecteurs incendies sont également présents dans toutes les salles. Il vous appartient donc de ne pas générer de fumer dans les locaux. L'utilisation de feu de Bengale, machine à fumée, feux d'artifices etc...est strictement interdite.

- ■Utilisation des locaux du vendredi 17h au lundi 8h UNIQUEMENT
- ■Etre couvert par une assurance en risque locatif pour l'occupation de la salle communale louée et fournir un chèquede caution de 500€ (Une attestation sera à fournir avant la date du 1er inventaire-Responsabilité civile organisateuret risques locatifs temporaires). Sans présentation de ce document la location de cette salle sera annulée.
- ■Toute friture est interdite quelques soient les appareils utilisés dans toutes les salles communales
- ■Il est interdit de fumer dans la salle et d'utiliser des bougies, des machines à fumée, feu de Bengale etc ...Les détecteurs de fumée pouvant se déclencher à tout instant.
- ■En cas de non-respect des engagements pris ci-dessus en ce qui concerne l'utilisation des salles autrement qu'à des fins strictement personnelles et interdiction de réservation future pour la ou les personnes concernées.

A noter que ce document n'est qu'une demande de location de salle et en aucun cas une attribution. Une réponse favorable ou négative vous parviendra, uniquement par courrier, aux alentours du 15 décembre de l'année précédant l'évènement.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé jusque N+1. Les données personnelles ne serviront qu'à la municipalité et ne pourront être communiquées à un tier

A Vendin-le-Vieil le ______ Signature.

Retour formulaire possible à l'adresse suivante : j.delacroix@vendinlevieil.fr